



Communiqué de presse

Berne, le 17 mars 2025

VOTATION POPULAIRE DU 14 JUIN 2026

Les villes rejettent fermement l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! »

En tant que centres économiques et pôles d'innovation, les villes suisses sont fortement impactées par une limitation de l'immigration. L'adoption de l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! » restreindrait l'accès de l'économie suisse à la main-d'œuvre qualifiée dont elle a cruellement besoin, remettrait en cause la voie bilatérale éprouvée avec l'Europe et mettrait ainsi en péril la prospérité du pays. L'Union des villes suisses rejette donc clairement cette initiative.

Le 14 juin 2026, le peuple suisse se prononcera sur un projet d'une importance cruciale pour l'économie, la société et la politique européenne. L'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! » vise à instaurer une limitation stricte de la population résidante à 10 millions d'habitant·e·s. Elle menace ainsi la prospérité, la qualité de vie et l'emploi, et par conséquent l'approvisionnement de base en Suisse. Cette initiative risque d'aggraver fortement la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, car, en raison de l'évolution démographique, le nombre de personnes partant à la retraite est supérieur à celui des jeunes entrant sur le marché du travail. Cela ne ferait qu'exacerber la situation déjà tendue dans de nombreux secteurs, notamment dans les soins et la santé ; la sécurité d'approvisionnement s'en trouverait compromise et les délais d'attente s'allongeraient. Il manquerait également du personnel qualifié dans les domaines de l'informatique, de la recherche, de la technologie ou de l'énergie, ce qui affaiblirait la capacité d'innovation de la Suisse. Les centres urbains en tant que laboratoires de l'innovation et terreau fertile pour les start-ups, seraient particulièrement touchés. L'Union des villes suisses soutient donc la large coalition regroupant des acteurs politiques et économiques qui s'oppose à cette initiative.

En cas d'acceptation de l'initiative, il faudrait dénoncer des accords internationaux, notamment les accords bilatéraux avec l'UE qui ont fait leurs preuves. En tant que sites économiques de premier plan, les villes suisses dépendent de l'ouverture des marchés ainsi que de l'interconnexion internationale et soutiennent depuis toujours la voie bilatérale et la libre circulation des personnes. Pour les entreprises suisses, il ne s'agit pas seulement d'avoir un accès au marché intérieur de l'UE clairement réglementé et fiable : elles doivent également avoir la possibilité de recruter de la main-d'œuvre issue de l'UE de manière simple et ciblée.

Cette initiative mettrait en outre en péril la sécurité de notre pays. Si des accords tels que Schengen/Dublin venaient à disparaître, la coopération policière s'en trouverait compliquée et le système d'asile serait soumis à une pression accrue, ce qui aurait des répercussions notables pour les cantons et les villes.

L'expérience des villes suisses montre que si la croissance démographique s'accompagne certes de défis, elle garantit en même temps une vie urbaine diversifiée et attrayante. Une population plus nombreuse va de pair avec davantage de main-d'œuvre, de bonnes infrastructures, un plus grand nombre d'établissements d'enseignement et d'accueil, ainsi que des institutions culturelles et une offre gastronomique variée. Les villes ont maintes fois prouvé qu'elles étaient capables de gérer et d'accompagner la croissance de la mobilité, du logement et des infrastructures, notamment grâce à des investissements dans les transports publics, l'encouragement de la construction de logements d'utilité publique, l'aménagement de nouveaux quartiers et un développement vers l'intérieur de qualité. Les défis actuels



– notamment en matière de logement – ne peuvent être relevés qu'à l'aide d'instruments politiques ciblés. Fixer un plafond démographique rigide n'est pas la bonne approche.

Renseignements

Benjamin Fröhlich, responsable de la communication, medien@staedteverband.ch, 031 356 32 44

L'**Union des villes suisses** représente les intérêts et préoccupations des villes, des agglomérations et des communes urbaines. Elle constitue ainsi la voix de la Suisse urbaine, où vivent environ les trois quarts de la population suisse et où sont générés 84 % de la performance économique de notre pays.